Parc national des Ecrins

Conseil d'Administration du 13 mars 2025

Délibération n° 2025 – 02 – CA

Rapport d'activité 2024 du Conseil Scientifique

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.331-8, R.331-23 et suivants, et ses articles R331-23 à R331-31 définissant les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil d'Administration,

Vu le décret n°2009-448 du 21 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Écrins aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2020-12-17-004 du 17 décembre 2020 portant nomination des membres du Conseil Scientifique de l'établissement public du Parc national des Écrins,

Vu l'arrêté préfectoral n°05-2021-11-18-00002 du 18 novembre 2021, modifié par arrêté préfectoral n°05-2022-11-21-00001 du 21 novembre 2022 et par arrêté préfectoral n°05-2024-02-06-00001 du 6 février 2024, portant nomination au Conseil d'Administration de l'établissement public du Parc national des Écrins,

Vu la délibération n°2021-22-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection du Président du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-23-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à l'élection des Vice-Présidents du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-24-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative à la désignation des membres du Bureau du Conseil d'Administration,

Vu la délibération n°2021-25-CA du Conseil d'Administration du Parc national des Écrins en date du 17 décembre 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil d'Administration au Président du Conseil d'Administration, au Bureau du Conseil d'Administration et au Directeur,

Décide :

- d'approuver le rapport d'activité 2024 du Conseil Scientifique tel que présenté en séance et joint à la présente délibération.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Écrins et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du Code de l'Environnement.

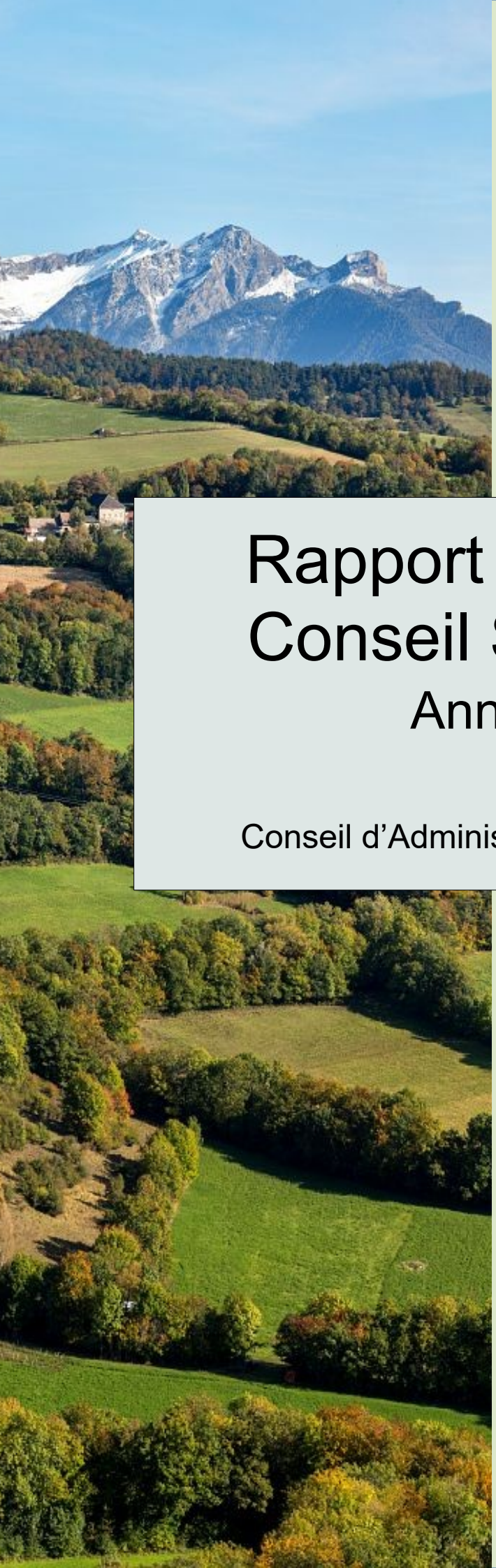
Le Président
du Conseil d'Administration

Arnaud MURGIA

Le Directeur

Ludovic SCHULTZ

Nombre de membres en exercice : 56
Nombre de membres présents : 29
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de suffrages exprimés : 31
Votes :
Pour : 31
Contre : /
Abstention : /



Parc national des Ecrins

Rapport d'activité du Conseil Scientifique

Année 2024

Conseil d'Administration du 13 mars 2025

Compte-rendu d'activité du Conseil Scientifique - Année 2024

2024 est la quatrième année de la mandature du Conseil Scientifique (2021-2026).

L'arrêté préfectoral 05-2020-12-17-004 du 17 décembre 2020 a désigné les 25 membres de la mandature en cours.. Actuellement le Conseil est composé de 23 membres, le siège de Jean-Marie Gourreau n'ayant pas était remplacé et Anne-Marie Granet ayant démissionné en décembre 2024.

Cette année est particulière car, lors du Conseil Scientifique du 13 décembre 2024, Fabien Arnaud a démissionné de sa fonction de président et une nouvelle élection a eu lieu, qui a désigné Hubert Cochet, professeur d'Agriculture Comparée à AgroParisTech, comme président accompagné à la vice-présidence par Sandra Lavorel, Jean-Roch Gaillet et Philippe Bourdeau.

1/ Le rôle du Conseil Scientifique

Les séances plénières sont le cœur d'activité du Conseil.

Trois séances se sont tenues en 2024

1. **Le 28 mars 2024 à Gap**

Membres présents : 17 sur 24

Le Conseil scientifique s'est déroulé avec 13 membres en présentiel et 4 membres en visioconférence. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Risques naturels (programme PAPROG : RTM, EDYTEM)
- Pré de Madame Carle
- Arrêté canotage
- Présentation de l'étude « vairon de Pétarel »
- La Réserve intégrale du Lauvitel
- Présentation du Living Lab
- Évaluation finale de la charte
- Contrat d'Objectif et de Performance

2. **Les 27 et 28 juin 2024 sur le secteur du Champsaur-Valgaudemar**

Membres présents : 12 sur 24
https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/conseil-scientifique-bocage-champsaurin

Le Conseil scientifique s'est déroulé les 27 juin dans le Champsaur à Pont du Fossé. Plusieurs membres du CS ont à cette occasion participé à la réunion du CA qui se tenait le même jours à Pont du Fossé.
Les thèmes suivants ont été abordés :

- Refuge de la Lavey
- Haute montagne et plantes à fleurs
- Évaluation finale de la charte
- Méthodologie pour le renouvellement de la stratégie scientifique

Et le 28 juin sur le terrain dans le bocage du Champsaur. Ont notamment été abordés :

- La géologie du Champsaur
- L'évolution historique du paysage
- La présentation du Living Lab Champsaur
- Une visite d'exploitation agricole
- Des échange sur les différents modes d'irrigation

3. **Le 13 décembre 2024 à Gap**

Membres présents : 18 sur 24

Le Conseil Scientifique s'est déroulé avec 12 membres en présentiel et 6 membres en visioconférence. Les principaux dossiers abordés ont été les suivants :

- Dossiers Gioberney
- Présentation du projet de passerelle himalayenne sur le torrent du glacier noir
- Présentation des études sur l'analyse des données opportunistes
- Présentation des stages 2024 sur le Lauvitel
 - Programme Plouf
 - Étude sociologique de l'utilisation de la réserve intégrale du Lauvitel
- Proposition de méthode pour la réalisation du plan de gestion de la Réserve intégrale
- Élection de la nouvelle présidence et des vice-présidences.

2/ Les contributions du Conseil Scientifique au sein du Parc national

Fabien ARNAUD, président du CS, a assisté à un Conseil d'Administration, le 27 juin 2025.

Les membres du Conseil Scientifique sont, comme à l'accoutumée, largement sollicités dans leurs domaines de compétences en appui à l'établissement. L'équipe du Parc national des Écrins apprécie tout particulièrement leur regard extérieur, leurs apports scientifique et méthodologique, leur expertise pointue et la diversité de leurs réseaux.

En 2024, les membres du Conseil ont appuyé le Parc national sur de nombreuses thématiques au moyen de groupes de travail ou d'appuis individuels. A titre d'exemple, il est possible de citer notamment :

- Sandra Lavorel sur les questions liées aux solutions fondées sur la nature avec l'encadrement de 2 stages (Elia Barnier et Emma Denise).

- Hubert Cochet a poursuivi les questionnements autour des questions liées à l'eau et l'agriculture avec les équipes du Parc national des Écrins (organisation d'un séminaire de recherche, encadrement de stages de niveau Master).

- Florence Mocci a apporté son appui sur le volet archéologique au moyen de travaux en réserve intégrale du Lauvitel et sur les 6 cabanes pour lesquelles des travaux de restauration sont envisagés.

- Laurent Cavalli a poursuivi son accompagnement sur la question des vairons des mares de Pétarel.

- Thierry Tatoni pour le montage d'une thèse en philosophie (Tom Sidaine) en partenariat avec le Parc national de Port Cros .

- Christian Vincent sur toutes les questions liées aux glaciers et aux évènements de la Bérarde.

La majeure partie des membres a ainsi apporté compétences et savoir-faire à l'établissement en réponse à des sollicitations spécifiques et en complément des réunions régulières du Conseil Scientifique.

3/ Les avis

Date de l'avis	Objet de l'avis
29/01/24	Travaux d'extension de la cabane pastorale Sellar
22/01/24	Installation d'une croix au sommet du Vieux Chaillol
20/02/24	Travaux de reprise du merlon de protection existant en amont immédiat de camping de la Bérarde
06/03/24	Installation d'un module de toilettes sèches au refuge du Châtelleret
17/04/24	Installation de capteurs de température refuges sentinelles
30/04/24	Mise en place de deux pico-centrales hydroélectriques comprenant la création d'une prise d'eau et l'enfouissement de conduites dans le cœur du parc national
13/06/24	Mise en place de cabanes pastorales héliportables
12/06/24	Rénovation des installations photovoltaïques + installations de deux coffres inox pour le stockage des batteries + construction d'un coffre bois pour le stockage de bouteilles gaz refuge des Bans
17/06/24	Installation d'un dispositif « time lapse » pour prises de vues à des fins scientifiques Lac de la Muzelle
19/06/24	Installation de panneaux photovoltaïques sur la cabane communale de Lanchâtra
19/06/24	Remplacement d'une porte au refuge du Promontoire
19/06/24	Installation de PPV au refuge de la Muzelle
24/06/24	Construction annexe toilette + douche cabane de Palluel
24/06/24	Capture, perturbation intentionnelle et relâcher immédiat sur place d'espèces animales protégées Apollon (*Parnassius apollo*)
10/07/24	Installation d'un four solaire au Refuge des Bans
15/07/24	Installation de PPV – Bernardi – Dormillouse
19/08/24	Installation de capteurs de température refuges sentinelles
19/08/24	Création d'un dispositif de récupération des eaux de toiture du refuge de l'Aigle
16/08/24	Installation de PPV au refuge du Pré de la Chaumette
26/08/24	Utilisation du secteur de l'ancien camp militaire comme parking tampon Pré de Madame Carle
28/08/24	Aménagement léger pour empêcher la colonisation des mares par le vairon (Lacs de Pétarel - La Chapelle-en-Valgaudemar)
05/09/24	Reconduction temporaire d'une cascade de glace – prélèvement d'eau Villar d'Arêne
01/10/24	Création d'une installation photovoltaïque au sol_Dormillouse
04/10/24	Travaux de confortement et prolongement des enrochements de berges (Arboretum)
04/10/24	Réfection de la toiture de l'ancien refuge de Vallonpierre
12/11/24	Travaux post-crue sur la Romanche à Villar d'Arène au lieu-dit Le Moulin
20/12/24	Rénovation et extension du refuge de la Lavey

Le Conseil Scientifique a examiné 27 dossiers dont 26 relatifs à des travaux en cœur de Parc *(contre 23 consultations en 2023).* Aucune ne concerne des activités scientifiques et 1 concerne une dérogation « espèces protégées ».

L'accompagnement attentif des projets par l'équipe du Parc national en amont permet une bonne préparation des dossiers et, de ce fait, une instruction beaucoup plus aisée et une meilleure compréhension par les pétitionnaires des prescriptions du Parc national.

Sur l'ensemble des dossiers, le Conseil Scientifique a émis 25 avis favorables (2 réservés) souvent accompagnés de prescriptions.
Pour autant, les avis sont régulièrement assortis de recommandations et de précisions sur les modalités de réalisation des travaux, voire de nuances sur l'appréciation portée, qui conditionnent ces avis.

4/ L'Interparcs

La Commission scientifique des Parcs nationaux (CSPN), du Conseil scientifique de l'OFB s'est réunie deux fois en 2024.

- **Le 24 juin 2024 après-midi en visio.** Huit parcs nationaux étaient représentés, Jean-Roch Gaillet a représenté le CS du PNE. Le principal point à l'ordre du jour était la validation du règlement intérieur de la CSPN.
- **Les 23-25 septembre 2024 à Arc-en-Barrois (Haute-Marne) dans le Parc national de forêts.** Neuf parcs nationaux étaient représentés. Le CS du PNE n'était pas représenté. Etaient notamment inscrits à l'ordre du jour les points suivants :
 - Tour de table des **actualités des PN par chaque président.e de CS,**
 - Présentation des **stratégies scientifiques** récemment révisées ou en cours de révision,
 - **Energies renouvelables** : retour sur la note de début 2023 « Énergies renouvelables et parcs nationaux : enjeux et positionnement », actualisation et finalisation,
 - **Pollinisateurs** : récapitulatif des enjeux en parcs nationaux, définition du périmètre des échanges, des objectifs, de l'éventuelle production,
 - **Libre évolution et réserves intégrales** : définition du périmètre des échanges et des objectifs,
 - **Quelle politique scientifique spécifique des CS pour les aires d'adhésion ?**
 - **Gestion des ressources en eau** : tour de table, échanges sur les priorités en inter-parcs nationaux,
 - **Restauration des milieux**, quelle éthique dans les PN ? : tour de table, échanges sur les priorités en inter-parcs nationaux.

Le relevé de décisions est disponible sur demande à adrien.jailloux@ofb.gouv.fr.

Le début de l'année 2025 sera notamment consacré à la finalisation de la note « Energies renouvelables et Parcs nationaux : enjeux et positionnement » . Il est également prévu que la CSPN prépare un document de synthèse interPN sur « Pollinisateurs sauvages et domestiques dans les Parcs nationaux » ; et par ailleurs un document apportant un éclairage sur les sujets « Libre évolution, réserves intégrales et restauration des milieux dans les Parcs nationaux » avec mise en contexte et état de l'art.

5/ Conclusions

Les relations du Parc national des Écrins avec son Conseil scientifique sont étroites et constructives. Le Conseil scientifique joue un rôle important dans la vie de l'établissement ; conformément à ses missions, il apporte son expertise scientifique à la direction du Parc et participe aux réflexions stratégiques.

Au-delà de l'élaboration d'avis à la demande de la Direction du Parc et de ses équipes, notamment sur les demandes de travaux en cœur de Parc, le Conseil Scientifique est également investi sur des réflexions thématiques, à moyen et long termes, sur les principaux enjeux attachés aux missions du PNE. Il est attaché à conduire de façon anticipée des réflexions sur les questions d'aménagement ou de gestion en prenant en compte les changements globaux, en particulier le changement climatique. Ces réflexions ont pour objectif d'accompagner le Parc dans sa stratégie et ses actions sur le long terme, en accord avec ses missions fondamentales.

Le Conseil répond également aux sollicitations des équipes et leur apporte son concours sur de nombreux points techniques. Les réflexions menées au Conseil Scientifique constitue donc un apport conséquent dont bénéficie le Parc national de la part d'un groupe de scientifiques bénévoles et passionnés par le territoire.